



Pour les LYCEES dans l'EDUCATION PRIORITAIRE

SNES-FSU, CGT Educ'action, Sud Education, SNETAA FO, SN FO LC, SGEN CFDT, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CNT-SO, SIAES-FAEN

De la cohérence, Madame la Ministre, sécurisez le devenir des lycées ZEP avant la fin de l'année ! Nous posons un ultimatum !

L'intersyndicale s'est réunie pour faire le bilan de la grève du jeudi 17 novembre et déterminer les suites de l'action.

Elle se félicite de la mobilisation exceptionnelle, majoritaire partout, dans les LGT et dans les LP, résultat du travail de terrain exemplaire conduit depuis deux mois pour informer, convaincre et rassembler.

Elle constate aussi que les réponses du Ministère se sont fortement infléchies, la Ministre allant jusqu'à donner publiquement raison aux personnels qui revendiquent le classement des lycées en éducation prioritaire.

C'est pourquoi l'intersyndicale considère qu'il est injustifiable de renvoyer à des temps incertains ce que le Ministère a encore le temps de faire :

- **Maintien de tous les lycées dans l'éducation prioritaire**
- **Elaboration, dans la concertation, de cartes des lycées, des LP, de l'Education prioritaire.**
- **Attribution d'un label de classement en « Education prioritaire » donnant lieu à une dotation spécifique garantissant à la fois une réduction significative des effectifs par classe, tenant compte des besoins spécifiques des publics accueillis et de leurs filières de formation en LGT ou en LP, et les moyens nécessaires à la mise en place de dédoublements en volume conséquent.**

- **Attribution de l'indemnité REP et maintien des droits aux bonifications de carrière et aux bonifications pour mutations.**
- **Extension de l'indemnité REP à tous les personnels en exercice, notamment de vie scolaire (AED, AESH...).**

L'intersyndicale travaille à maintenir la coordination des actions. Elle se réunira la semaine du 21 novembre pour déterminer les modalités de la mobilisation de la semaine du 28 novembre.

Elle appelle les personnels à la grève le mardi 29 novembre 2016.

En outre, elle appelle les personnels à :

- **Se réunir en heure d'information syndicale et en AG dans les établissements pour voter la grève le 29 novembre.**
- **Se tenir prêt à l'action au besoin dès le 28 novembre afin d'« accueillir » la Ministre lors de sa visite prévue à Marseille. Un préavis de grève couvrira les personnels qui décideraient de se mettre en grève.**
- **Maintenir la mobilisation et sa visibilité en organisant l'action dans les établissements selon des modalités diversifiées susceptibles de rassembler les personnels (soirées, débats, occupations...)**

L'intersyndicale se réunira le 29 novembre afin de décider des suites à donner à la mobilisation.